

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 28

Artikel: La question de la lessive
Autor: XX.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son, ce furent le capitaine de la Compagnie ou le Sous-Préfet qui présidèrent les assemblées générales. Ce fut alors aussi que prirent fin l'ancienne coutume de la visite des vignes du bailliage, ainsi que les bénéfices qui en résultait pour l'Abbaye.

Le seul drapeau que possède encore l'Abbaye date du 25 mars 1845. Elle en a possédé plusieurs autres qui ont malheureusement disparu.

Tels sont les curieux détails empruntés à la notice de M. le Dr Duvoisin.

A cette occasion, nous rappelons que tous les renseignements qu'on voudra bien nous envoier sur nos anciennes sociétés de tir seront accueillis avec grand plaisir.

L. M.

Les vieux buveurs et les vieux médecins.

La classique auberge du Chalet-à-Gobet est le pied-à-terre de prédilection des Lausannois qui s'en vont, les dimanches d'été, cueillir les baies sauvages ou les champignons dans les belles sapinières du Jorat. C'est aussi le rendez-vous des paysannes qui reviennent du marché, des marchands de fagots et de rondins, des chasseurs, de tous ceux enfin que leurs occupations ou leur amour des grands bois amènent dans ces régions. Le docteur Piccard, de Lausanne, mort il y a nombre d'années, mais dont la mémoire n'est pas encore éteinte, s'y rendait fréquemment. Il aimait la compagnie des Joratais et leur conversation empreinte de bonhomie et de malice. On fera un volume des historiettes qu'il rapportait de là-haut. En voici une qu'il se plaisait à conter :

Le voiturier H., qui vivait il y a plus d'un demi-siècle dans les environs du Chalet-à-Gobet, ignorait totalement ce qu'est l'abstinence, ce qui n'a rien d'étonnant, car la chose n'existe pas de son temps. On ne l'en estimait pas moins beaucoup. C'était, en effet, un voiturier modèle, qui charriait avec mille soins le vin et les marchandises destinés aux cafés et aux rares magasins de la route. A l'heure convenue, il arrivait avec son attelage, déchargeait ses colis, prenait les commissions nouvelles, et, sa besogne achevée, s'en allait boire chopine. Robuste comme un chêne, toujours gai, toujours en train, un mot aimable pour chacun, il était chéri de toute la région. N'était son faible pour le petit-blanc, il eût été la perle des hommes.

H. n'était pourtant pas le pire des ivrognes, mais, comme il le disait lui-même, il avait toujours soif.

Un samedi de décembre, comme il n'était pas rentré à minuit, sa femme prit un falot et se dirigea vers la pinte du Soleil. Un pied de neige recouvrait la campagne et il faisait un froid de loup. Arrivée à l'auberge, la bonne vieille (elle avait soixante-sept ans) frappe au volet fermé et crie : « I-tou quie, tsancro dè biberon ? »

— Na, su cutsi dézo té gredons, répond une voix qui venait du sol.

La femme abaisse sa lanterne et voit, en effet, son mari étendu à ses pieds dans la neige.

— Que fa-tou perquie, vilihio fou ?

— Pas granta chetta ; ie su mi-mort. Mè su fottu à rebidondaine en saillesseint de la pinta et ié tant mau ora à cotzon et ài coutés. Te faut queri lo tsai po me ramenà à l'ottò.

Il n'y avait, en effet, rien de mieux à faire. Laissant là son falot, la vieille H. courut à la maison, non sans pousser des exclamations de désespoir et de colère tout à la fois, et au bout de quelques minutes, elle était de retour avec char et cheval. Elle hissa son mari sur le véhicule et, aussitôt à la maison, le fourra au lit. *Les*

Le lendemain, les côtes ne faisaient plus souffrir H. ; mais il continuait à se plaindre de

violents maux de tête. Bien qu'il ne voulût pas entendre parler de médecin, sa femme descendit à Lausanne et en ramena le docteur Pellis.

Un examen de la région endolorie convainquit bientôt l'homme de l'art que le vieux voiturier souffrait moins d'une contusion que d'un violent mal de cheveux.

— Rassurez-vous, dit-il à sa femme, votre mari sera sur pied ce soir. C'est le petit-blanc qui lui a joué un tour.

— Le bon Dieu vous bénisse, monsieur le docteur ; mais dites-lui voir une bonne fois que ce n'est pas des manières de chrétien de rester si tard dans les pintes.

Et alors le médecin d'entreprendre le charretier sur le chapitre de la boisson.

— L'è biau et bon, toté voutré raisons, lui dit ce dernier, mè vu vo démda oquie.

— Quoi donc ?

— Ité-vo bin villhio, monsu ?

— J'ai soixante-huit ans.

— Mé, septante-dou, et pu vo derè que iare adé mé dé villhio sâoulons su lo tsemèn dè Losena ào Tsalet-à-Gobet que dé villhio mädecins.

XX.

Au nombre des attractions de la *fête du Vieux-Lausanne*, on remarquait tout particulièrement celle du *Moulin bleu*, où l'on débitait, derrière la toile, aux éclats de rire des auditeurs, qui s'y pressaient en foule, des boutades vraiment désolantes. Pour en donner une idée à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le plaisir de visiter le Moulin bleu, nous reproduisons ci-après la parodie de la fable des *Animaux malades de la peste*, dédiée à MM. les docteurs lausannois.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que Jenner en son ardeur
Inventa pour jouir d'une gloire éphémère,
La petite vérole ! Oh ! je tremble à ce nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,

Faisait aux Lausannois la guerre ;
Ils ne mourraient pas tous, car nul n'était atteint.

Mais le mal, de tous était craint.

Nos docteurs grillaient d'envie

D'exploiter cette maladie.

Ils tinrent donc conseil. L'un dit ! « Mes chers amis,

Je crois que le ciel a permis

Pour nos goussets cette fortune.

Que les plus capables de nous,

Spangler, Perret ou César Roux,

Sachent faire durer cette veine opportune.

L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents

On fait de tels dévouements.

Ne nous génons donc point, voyons pleins d'indul-

L'état de nos maigres finances. » [gence

— Pour moi, par amour du métier,

J'ai coupé bras, jambes et pieds ;

Que m'avaient-ils fait ? nulle offense,

Même il m'est arrivé, quelquefois, m'oubliant,

De laisser mourir le client.

Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense

Qu'il est bon que chacun profite, ainsi que moi.

— Confrère, dit Taillens, c'est parfait ; ouï ma foi !

Vos scrupules font voir votre délicatesse. [cesse

— Eh bien ! couper jambons, mollets, tailler sans

Est-ce un péché ? — Non, non ! — Vous leur fîtes,

En les taillant beaucoup d'honneur. [docteur,

Et quand au client on peut dire

Qu'il n'est là que pour nos travaux.

Il faut donc inventer des maux,

Les vrais seuls, ne sauraient suffire.

Ainsi parla Taillens, et docteurs d'applaudir

A plaisir.

Survint alors, à l'improviste,

Bourquin, le célèbre herboriste ;

Il dit : « Le manque de clients

Vous pousse à tels expédients.

Contre ce procédé, pour ma part je m'insurge,

C'est abuser de son prochain

Que de le remplir de vaccin.

En cas pareils, messieurs, il suffit d'une purge.

Avec mon foin, sur ma parole,

Je me moque de la vérole ;

Voilà mon opinion, puisqu'il faut parler net. »

A ces mots, on cria : « Haro sur le baudet ! »

Monsieur Dind, très discret, prouva par sa harangue Qu'il fallait aussitôt lui extirper la langue ; Qu'il fallait dévorer ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux, qui leur voulait du mal. Et quant à la vérole, à grands coups de vaccin, Il fallait la combattre et sonner le tocsin. Chaque docteur, alors, s'arma de ses lancettes Et partit pour gagner quelques mille piécettes.

MORALE

L'air de Montreux guérit souvent
Les malad's et les bien portants.

LE MOULIN BLEU.

Société d'étudiants *L'Helvétia*.

Le patois vaudois au Palais fédéral.

Il y a quelques années, un député vaudois avait présenté aux Chambres fédérales un postulat relatif à l'achat des chevaux de cavalerie. On se souvient que pendant longtemps les chevaux du pays étaient méprisés des colonels fédéraux. Ceux-ci préféraient fournir notre cavalerie de coursiers mecklembourgeois et français. Il s'agissait donc de faire revenir nos hauts fonctionnaires de leur engagement irréfléchi pour les produits étrangers, et d'encourager nos éleveurs.

Une commission fédérale était réunie à Berne pour étudier cette question. L'auteur du postulat en faisait partie. La discussion était nourrie. Chacun s'exprimait, qui en allemand, qui en français. Mais petit à petit les orateurs des bords de l'Aar et de la Limmat passaient de la langue écrite aux dialectes qui leur étaient propres.

Notre député n'entendait rien du tout au jargon adopté par les orateurs. Il eut la malice de ne pas rappeler ses collègues à l'observation du règlement qui prohibait les langues... étrangères. Il prit gravement la parole en ces termes :

« Monchu lou Président et vo z'autrès qu'on tant bin su dévesà tant quorà. Vu assebin vo derè auquì : Vo n'ité qué dai grôchés bités que ne compregnont ran aux z'affères ! N'amou pas lé fignolets que vollont dai tzévaux dé cirque ; cliau dai paysans dé per tsi no sont asse bons que lé zèbres que vo z'allâd queri per lou Hanovre et la Prusse. Lai yà per lou gros dé Vaud, à Velâ lou Grand, à Tsabré et d'au côté dé Lucein, Mâdon et Oron dai cavailles que sont prau bounés par la cavaleri. Ye proposou d'invoyi noutré colonaux férè onna tornâe dein lou payi por atzètâ toté lè bounés bités dé la Suisse.. »

L'orateur continuait avec un sang-froid imperturbable et inquiétant. Les assistants, ahuris, se regardaient comme des chiens de faïence, ne comprenant rien à ce galimatias. Leurs regards enveloppaient l'orateur qu'ils supposaient atteint d'un dérangement cérébral.

Celui-ci, après une pause, s'adressa en souiant à ses collègues : « Messieurs, vous venez de me faire entendre le dialecte rustique de vos cantons ; j'ai tenu également à vous donner un échantillon du patois du canton de Vaud ! » Et tous d'éclater de rire !

La leçon fut bonne. On ne parla plus, dès lors, au Palais fédéral, que les langues autorisées par le règlement.

X.

La question de la lessive.

Il n'y a pas besoin d'être mère de famille pour avoir quelque idée de la place que prend dans les occupations et les préoccupations de la ménagère la grosse question de la lessive. Le choix d'une laveuse est toute une affaire : il s'agit d'avoir une femme soigneuse autant qu'active, qui sache frotter et tordre le linge sans l'abîmer, qui ne gaspille pas le savon et n'use pas de préparations corrosives pour hâter le blanchissage. Le temps joue aussi un

grand rôle. S'il pleut ou que le ciel soit menaçant, impossible de suspendre la lessive au grand air; on la sèche comme on peut, en maugréant, dans les combles ou au bûcher, voire même dans les corridors et jusqu'à la cuisine. Cela met les maris en fuite, et leurs femmes n'en sont que de plus mauvaise humeur. « Ah! ces lessives ratées, quelle malédiction! » s'écrient-elles.

C'est sans doute pour assurer dorénavant leur bonheur et ramener la paix et le calme dans les ménages, que des industriels, que dis-je, des philanthropes, ont imaginé de faire faire par des machines la besogne confiée jusqu'ici aux blanchisseuses et aux repasseuses, et de se servir de chambres à air surchauffé pour remplacer le séchage au soleil. Depuis quelques années, des établissements de ce genre, des blanchisseries modèles, existent dans toutes les grandes villes. Lausanne possède maintenant la sienne, route d'Échallens. Les nombreuses personnes qui l'ont visitée cette semaine en sont revenues absolument enchantées. Toutes avaient sur les lèvres ce mot: « Il n'y a plus de raison de continuer à laver notre linge sale en famille. »

XX.

Le cabaret à Grigou.

Dàvi Grigou, dè Remâofon, tegnâi la pinta dâi z'Ebâlancés avoué sa fenna, la Nanette ào gros Jules; mà, ne fassion pas gros z'afférès, kâ quasu nion ne l'ai allâvè baire quartetta po cein que le cabaret sè trovavè à l'autre bet dâo veladzo, et, d'ailleu lo Dâvi n'étai pas fè po on carbatier, sa fenne non plie qu'étai pottue qu'on dianstre avoué lè dzeins, et, pè dessus lo martsi veindiont onco dâo crouio vin.

Quand don lo Dâvi eût vu que lo commerce ne martsivè pas, sè de: « Petou que dè férè lo bétetiu, mein vé remettrè cilia pinta et sè trovârâ prâo on mi-fou po la repreindrè. » Adon le fe mettre on avi su lè papai coumeint qu'etavâi à Remâofon on bon cabaret, bin atsâlandâ à amodyi à dâi bounès condechons.

Cauquiès dzo a rès ie reçai pè la pousta onna lettra d'on gaillâ dè pè Treycovagnes qu'avâi einviâ dè 'na pinte et io l'ai désai que vindrâi lo delon d'après po vouauti l'afférè, vairè se sè veindâi bin dâi quartettès et po traîtâ, se per hazâ lo cabaret etâi à se n'idée.

« Que faut-te férè? dese lo Dâvi à sa fenna, vouoique cé coo que va arrevâ delon la vêprâ et se ia nion dein, lo cabaret coumeint dè couema, lo gaillâ n'ein voudra rein, et pas mèche dè no z'ein débarassi. »

Adon, coumeint lè fennès lè savont totès qu'ê bounès, la Nanette l'ai fe: « Sà-tou qu'è? té faut allâ espliquâ l'affère à la Jeunesse et faut dâo derè que sè trovârâ tré ti delon matin ice à la pinta, te lâo payérâ onna breintâ dè vin, et, po cilia qu'âmont mi lo mame àobin ouquie d'autro, te lâo baillérâ cein que voudront; mà té faut bin lâo z'espliquâ porquet et te lâo derè que porront fiffâ tré ti à remollie-mor sein que l'auant fauta dè payi pi on krutze. Te vas vaire que pas ion ne vâo manquâ et n'a-rein prâo mondo. »

— T'as ma fai réson, dese lo Dâvi, et ie tracè tot lo drâi vâi lo Président dè la Jeunesse, l'ai contâ l'affère et l'ont astout étâi d'acco.

Le delon ein quiesction, don lo dzo io cè dè Treycovagnes dévessâi arrevâ, lo Dâvi n'avâi pas veindu po cinquanta centimes tantqu' pè vâi lè onj'hâorès ie vâi eintrâ à la pinta on gaillâ qu'avâi l'ai d'on maquegnon, que tapè po demi-pot et que l'ai démandâ se y'avâi per hazâ dâi z'ermâillès à veindrè perquie. Quand lo Dâvi l'ai zu de lè z'érâblio io y'avâi pétetrè ouquie à férè, lo gaillâ démandâ à medzi ouquie pè sè met à liairâ lè papai.

Tandi cè temps, ti cilia dè la Jeunesse étâiont arrevâ et onna beinda d'autre avoué, kâ tot lo

velâdzo avâi astout su l'afférè, et vo sedès, quand s'agit dè baire po rein, n'ia pas fauta dè cilia dou iadzo cilia qu'ont on gran dè sau que fusé pè la dierdieta.

S'ont épârbelhis pè totès lè trâbliès, et, quand l'uront ti oquie à baire, lo Dâvi que ne sè démaufiâvè dè rein, lâo fe: « Ora, attiutâ, lè z'amis, l'est hoai que dussé remettrè ma pinte à n'on mi sou dè pè Treycovagnes et po férè vaire à cè gaillâ que fâ adé gros monde pè lo cabaret, l'est por cein que vo z'è fè veni. Vo poidès baire tantqu' à vo soulâ se vo volliai, et faut pas vo geinâ dè tapâ fermo po redémeindâ, cein ne vâo rein vo cottâ. Ora, allâ-lâi, vo poidès restâ ice tant qu'à la né se cein vo fâ plissi. »

Vo dussé peinsâ que lè gaillâ ne sein fasiont pas fauta.

Onna vouarba après, lo soi-disant maquegnon payè se n'écot et sè s'einva dè la pinta sein pi derâ bondzo.

Duès z'haorès, pu trai, pu quattro aviont dza fiai ào relodzo qu'on ne veyâi pas arrevâ cè dè Treycovagnes que cein ébahyvè gros lo Dâvi, que coumeincivè dza à avâi poaire, kâ ti cilia gaillâ dè la Jeunesse étâiont adé que que fiffâvont que dâi pertes et y'ein avâi dza pas mau d'âtsâodâ et que s'allumâvont dza. Y'ein avâi que tsantâvânt, d'autre que sè tsertisvânt rogne: lo Feli à la vêva qu'etâi pè lo fin fond dâo cabaret et que tint lo téno dein la sociâtè dè chant boailâvè: « Par la voix du canon d'alarme, etc. »; à on autre trâbliâ, lo Marque ài taupi sè tsarmâillivè avoué lo Rodo à la Gritta rappoo à 'na lurena que ti dou coudhiont cuéna; lo Fréderi ào dragon traîtâvè dè cheint-mau et fâsai lo poeing dezo lo nâ ào valet à Matafan que l'ai redévessâi cinq picès du grantein, enfin faillâi ourè quin boucan fasion perquie.

— Le diabillio t'einlèvâi pi lo commerço! pestâvè lo Dâvi, quand ve arrevâ la né, mon gaillâ à binsu manquâ lo trein et ne vâo pas arrevâ hoai!

Adon, coumeint cilia lûrons l'ai aviont dza sézzi on bossaton dè quattro sétâi, fiffâ treintecing botolhies dè bire et 'na demi-dame-jâne dè goutte sein comptâ lo resto, lo Dâvi s'est portant de: « Ora, l'est bon! » et lè z'a tré ti espédiyi tant bin qu'â mau, coumeint l'a pu, mà y'ein a bin que trabetsvânt et que tzantâvant: « A moi les murs! »

Le pourro Dâvi est don zu sè cutsi tot grindzo, ein pesteint cont'e cé tsanero dè Treycovagnard qu'etâi la fauta dè tot cé commerço, mà sè peinsâvè adé: « Vindra déman, et se pu l'ai eindossi lo cabaret, lo yu prâo férè payi lo fricot! »

Mâ, lo leindéman matin, l'étai onco bin pe motzet, quand on l'ai vint portâ onna lettra io sè désai:

« Dein on bon cabaret, l'est la coutema que l'est lè pratiqués que payont lo vin et na pas lo carbatier. Se, dein voultra pinta, faut bailli lo vin po rein po avâi dâi dzeins, n'ein vu rein, l'est bon po on tadié coumeint vo, assebin gardâ voultra pinta! »

Lo mi-fou dè Treycovagnes qu'a medzi et bu hiai tsî vo.

Livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Les Boers de l'Afrique australe, par J. Villaraïs. — En plein air. Les pêcheurs, par T. Combe.

— Les idées littéraires de Victor Hugo, et sa satire des pédants, par Paul Stapfer. — Un surhomme moscovite, par M. Reader. — A travers l'exposition universelle, par Henry de Varigny. — La princesse Désirée. Roman, de Clementina Black. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne,

Sirop de fraises. — Pour avoir un sirop qui conserve l'arôme du fruit, on doit éviter de le soumettre à une température un peu élevée. Dans une terrine de porcelaine, arrangez couche par couche une certaine quantité de fraises, en saupoudrant en abondance chaque couche de sucre pilé. Déposez pendant 24 heures le vase dans un endroit frais, à la cave si l'on peut. Après ce temps, versez le tout sur un tamis de crin, pour faire écouler le jus, qui est alors placé dans des bouteilles qu'on chauffe quelques minutes au bain-marie. On retire ces bouteilles lorsque l'eau est refroidie, on les bouche et on les conserve dans un lieu frais. Les meilleures fraises pour ce sirop sont les fraises de bois.

Boutades.

Un papa, bien connu pour son avarice, disait à son fils, alors âgé de treize ans: « Ecoute, Ernest, si tu es bien sage aujourd'hui, je te mènerai ce soir avec moi voir manger des glaces. » Quand ce fils eut quatre ou cinq ans de plus, il pria un jour son père de lui donner quelque argent de poche à l'occasion d'une fête locale. « Tiens, lui dit le père, voilà cinq francs... tu me les rapporteras! »

« Je n'aime pas les épinards, disait quelqu'un, et j'en suis bien aise, car si je les aimais j'en mangerais, et je ne puis pas les souffrir. »

Monsieur X., maître de pension, s'aperçoit un jour qu'il lui manque un franc sur une petite valeur laissée momentanément sur une table. Il accuse immédiatement son plus jeune pensionnaire, qu'il surveillait déjà depuis quelque temps:

— Tu m'as pris un franc, Edgar, avoue-le.

— Pas du tout, m'sieu, absolument pas.... Fouillez-moi.

Et M. X. d'explorer une première, une seconde, une troisième poche... rien! Tout à coup, il se ravise et plonge la main dans une poche de derrière contenant un mouchoir de poche, et, sous le mouchoir, le franc.

— Et cela, qu'est-ce que c'est? fait-il au petit voleur d'un air sévère.

— Oh! alors, réplique ce dernier, si vous allez fouiller dans celle-là, c'est sûr!

On raconte que Frédéric, dit le grand, roi de Prusse, mit un jour à prix la tête des moineaux qui croquaient les plus belles cerises de Postdam, et qu'il dut, Frédéric, un peu plus tard, rapporter le décret d'extermination, attendu que les chenilles, délivrées des moineaux, s'en donnaient à cœur joie, et que le roi, maintenant, n'avait plus de cerises du tout.

On raconte que le monarque, voyant les moineaux — pas rancuniers — revenus, s'offrant des cerises pour se récompenser eux-mêmes d'avoir bien mangé des chenilles, dit, philosophiquement: « Il faut bien que tout mon peuple vive. »

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques, j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les Pilules hémato-gènes du docteur Vinde vogel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépot dans toute pharmacie.

En vente au bureau du « Conteure vaudois »:

Àu bon vîeux temps des diligences

Deux conférences historiques et anecdotiques, par L. MONNET

Extrait de la table des matières: Postes d'autrefois. — Journaux et almanachs du temps. — Voituriers et aubergistes. — Nos anciens moulins. — Anciennes foires. — Bateliers infidèles. — Routes d'autrefois. — Un voyage de Vevey à Genève, en 1815. — Un facteur dans l'embaras. — Institutrices en voyage. — Avantages et désagréments des diligences. — Discours d'un syndic. — La chute d'un gouvernement, etc. etc.

Jolie couverture, illustrée par R. LUGON.

PRIX : FR. 1,50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.